



BUDGET 2020

MUNICIPALITÉ ST-CÉLESTIN

Bureau municipal :
990 Pays-Brûlé
St-Célestin J0C 1G0
Tél. : (819) 229-3745
Fax : (819) 229-1386
Courriel : info@saint-celestin.net
Site internet : www.saint-celestin.net

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (paroisse)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

RECETTES :

Taxe foncière générale	808,952.
Dotation spéciale de fonctionnement	5,006.
Enlèvement et destr. des ordures, RDD, Résiduelles	26,342.
Recyclage et récupération des déchets	10,280.
Autres recettes (Refacturation incendie)	10,000.
Autres recettes (droits de mutation)	5,000.
Autres recettes (constats d'infraction)	3,500.
Autres recettes (Droits carrières/sablières)	8,000.
Autres recettes (Loyers Vidéotron parc industriel)	7,200.
Subvention entretien et conser. du réseau voirie	140,064.
Tarification pour l'eau (pour les citoyens desservis par le Village de St-Célestin)	23,560.
Protection contre l'incendie (Village St-Célestin)	61,200.
Création d'emplois (Camp de jour)	3,000.
Total des recettes :	\$1 112 104.

DÉPENSES :

Administration générale :

Conseil municipal	25,361.
Gestion financière et administrative	141,589.
Greffe	1,750.
Évaluation	20,017.
Autres dépenses (Services juridiques & fibre optique)	6,439.

Sécurité publique :

Service de la Sûreté du Québec	83,952.
Protection contre l'incendie	100,438.

Sécurité civile :

Achat génératrice, installation, service d'urgence	10,750.
--	---------

Transport routier :

Voirie municipale	490,156.
Enlèvement de la neige	82,475.
Éclairage des rues	4,000.
Circulation et stationnement	2,500.
Transport en commun (bougie-bus)	2,120.

Hygiène du Milieu :

Tarification en eau	23,560.
Enlèvement et destruction des ordures, RDD, résiduelles	36,622.
Quote-part Régie des déchets	500.
Quote-part cours d'eau MRC	12,009.
Quote-part inspection règlement MRC	98.

Urbanisme :

Urbanisme	2,500.
Service professionnel	14,000.
Quote-part géomatique et développement économique MRC	147.

Loisirs et Culture :

Salaire - Camp de jour	4,550.
Subvention O.T.J. - Festival Blé d'inde	21,505.
Subv. Jeudis en chanson, Scouts, Fabrique St-Célestin	7,500.
Bibliothèque	17,500.
Quote-part MRC - Culture	66.

Total des dépenses : **\$1 112 104.**

Taxes foncières générales	\$ 0,65 / \$100.
Enlèvement et destruction des ordures (résidentiel), RDD, Matières résiduelles	\$ 102,50 par logement
Recyclage et récupération des déchets	\$ 40,00 par logement
Tarification pour eau (pour les résidents qui sont desservis par le Village de St-Célestin)	\$ 380,00 par logement

AVIS-----AVIS-----AVIS

Pour l'année 2020, il n'y a pas d'augmentation de la taxe foncière.

AVIS-----AVIS-----AVIS

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Voici le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à 20 h à la **caserne incendie situé au 365 rue Marquis, St-Célestin**:

. 13 janvier	. 06 juillet
. 03 février	. 03 août
. 09 mars	. 14 septembre
. 06 avril	. 05 octobre
. 04 mai	. 02 novembre
. 01 juin	. 07 décembre

Et une assemblée spéciale pour l'adoption du budget sera tenue le lundi, 14 décembre.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ORDURES : Aux 2 semaines 6 mois par année : Janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre.

RÉCUPÉRATION : À toutes les semaines toute l'année.

Horaire du 1 er janvier au 31 décembre 2020 pour les Ordures

08-22	janvier
(05*)-19	février
04-18	mars
01-08-(15*)-22-29	avril
06-13-20-27	mai
03-(10*)-17-24	juin
01-(08*)-15-22-29	juillet
(05*)-12-19-26	août
02-09-16-23-30	septembre
14-(28*)	octobre
11-25	novembre
09-23	décembre

(*) = journée de la collecte des encombrants

Quand vous mettez votre bac à ordures et récupération au chemin, assurez-vous que les roues soient vers votre maison.